

## Des milieux riches en biodiversité

**Bien que le territoire de Pointe-Fortune soit zoné agricole à 73,4 %, les milieux naturels de la municipalité de Pointe-Fortune occupe près de 40% du territoire. Ce qui en fait un secteur d'intérêt pour la faune.**

**En effet, plus d'une quinzaine d'espèces fauniques en péril fréquentent ces milieux.**

### Un corridor vert important pour la MRC de Vaudreuil-Soulanges

Les milieux naturels de Pointe-Fortune font également partie d'un des plus importants corridors naturels de la MRC de Vaudreuil-Soulanges qui s'étend de la municipalité de Pointe-Fortune jusqu'à l'île-Perrot. La présence d'un tel corridor faunique assure un corridor de déplacement sécuritaire pour la faune. Cette connectivité leur permet d'accéder à différents habitats qui répondent à leurs besoins de base (se nourrir, s'abriter et se reproduire) et permet également de briser l'isolement des populations.

### Quelques espèces possibles à observer

En raison de sa diversité d'habitats, il est possible d'observer des tortues, grenouilles, salamandres, mammifères, oiseaux et poissons. De plus, plusieurs espèces fauniques à statut précaire, notamment au niveau des oiseaux, peuvent être observées tels que le petit blongios, la grive des bois, la sturnelle des prés et la paruline du Canada. D'autres espèces en péril, plus discrètes en raison de leur mode de vie, comme la chauve-souris nordique, l'esturgeon jaune et l'aloise savoureuse peuvent être aperçues.

### Des bénéfices pour l'humain

La présence de ces milieux naturels rendre également plusieurs services à la communauté :

- Améliorer de la qualité de l'eau et de l'air;
- Diminuer l'érosion des sols agricoles et des berges;
- Protéger les routes du vent et de la neige;
- Embellir le paysage;
- Favoriser les activités récréatives.

CORRIDORS FAUNIQUES



CHAUVE-SOURIS NORDIQUE



STURNELLE DES PRÉS



ESTURGEON JAUNE

PETIT BLONGIOS



**Saviez-vous...**

**Le parc linéaire, aujourd'hui nommé Le sentier éco-récréatif de la Pointe de la municipalité se situe dans un site d'intérêt à protéger selon la Fondation de la faune du Québec: le ruisseau à Charette et la baie Brazeau ? En effet, en raison de sa biodiversité exceptionnelle, ce secteur est prisé pour la conservation.**

## Qu'est-ce qui menace cette biodiversité exceptionnelle ?

**La municipalité de Pointe-Fortune est encore relativement bien conservée. Notamment le secteur du ruisseau à Charette. Cependant, il est important de porter une attention aux milieux naturels adjacents des zones déjà sous conservation ainsi que des menaces directes et indirectes qui peuvent détériorer la qualité des habitats fauniques. La modification des rives et la dégradation de la qualité de l'eau, la disparition des milieux humides et forestiers, la propagation des espèces exotiques envahissantes et les barrages sont des menaces qui pèsent dans ce secteur dont l'affectation du territoire dominante est l'agriculture suivi des espaces urbains.**

### Voici ce que vous pouvez faire pour contrer ses menaces:

- Conservez et protégez vos milieux forestiers, humides riverains et aquatiques
- Conservez ou reconstituez la rive en plantant des arbres, des arbustes et des plantes indigènes sur une largeur minimale de 10 mètres.
- Aménagez une haie brise-vent pour relier les friches, les boisés et les rives.



HAIE BRISE-VENT MATURE

- Optez pour la lutte biologique ou réduisez au minimum l'utilisation de pesticides en utilisant des moyens écologiques.
- Contactez Ambioterra, nous vous conseillerons sur les meilleures pratiques de conservation de vos milieux naturels et de protection des rives à adopter.

### Quels sont les moyens pour conserver les milieux naturels en terrain privé ?

Certaines options nécessitent un engagement légal, alors que d'autres non. Par exemple, la signature d'une déclaration d'intention n'a pas d'implication légale, ce n'est qu'un engagement moral. Cependant, si le propriétaire désire aller plus loin dans la conservation de son joyau naturel, il existe d'autres moyens de garantir sa protection, et ce, à différents degrés. Certains d'entre eux permettent au propriétaire d'être exempté de taxes foncières ainsi que d'obtenir une réduction de l'impôt. Voici un tableau qui résume les différentes options de conservation.

OPTIONS DE CONSERVATION	VOUS DEMEUREZ PROPRIÉTAIRE	AVANTAGES FINANCIERS / FISCAUX	ENTENTE LÉGALE	DESCRIPTION
Déclaration d'intention	Oui	Non	Non	Engagement moral qui repose sur son honneur, par lequel il manifeste le souhait de conserver les attraits naturels de sa propriété
Entente de gestion, d'aménagement et de mise en valeur	Oui	Non	Non	Engagement moral d'un propriétaire qui repose sur son honneur, par lequel il manifeste le souhait de conserver les attraits naturels de sa propriété
Contrat de louage (ou bail)	Oui	Non	Oui	La terre est louée à un organisme de conservation, à un producteur agricole ou forestier pendant un nombre déterminé d'années, sous réserve de restriction quant à son utilisation
Prêt à usage	Oui	Non	Oui	La terre est louée gratuitement à un organisme de conservation, à un producteur agricole ou forestier pendant un nombre déterminé d'années, sous réserve de restriction quant à son utilisation
Convention entre propriétaires	Oui	Non	Possible	Engagement entre voisins où ceux-ci s'entendent sur une gestion durable de leurs terres. Le tout peut se faire avec un organisme de conservation ou seulement entre voisins. Une entente légale peut être signée pour assurer la continuité de l'entente dans le futur, mais ce n'est pas obligatoire.
Servitude de conservation	Oui	Possible	Oui	Entente conclue entre un propriétaire et un organisme de conservation où le propriétaire renonce à faire chez lui des activités dommageables pour l'environnement
Fiducie d'utilité sociale environnementale FUSE	Non	Oui	Possible	Une fiducie est un acte juridique par lequel une personne affecte un bien (fond de terre, sommes d'argent ou patrimoine) à une fin particulière. Si c'est un fond de terre qui est affecté à un usage X, on va appeler cette fiducie une fiducie foncière. Si c'est une terre vouée à la conservation, c'est une fiducie d'utilité sociale environnementale
Vente	Non	Possible	Oui	Un propriétaire vend sa propriété (souvent à rabais) à un organisme de conservation
Donation	Non	Possible	Oui	Le propriétaire donne sa propriété à un organisme de conservation (don écologique-déduction d'impôts)
Réserve naturelle	Oui	Oui	Oui	Entente entre le propriétaire et le gouvernement du Québec. Celui-ci s'engage à protéger les attraits naturels de sa propriété en vertu de la loi sur la conservation du patrimoine naturel



DÉFORESTATION



AMÉNAGEMENT RIVERAIN

#### RÉDACTION :

JULIE TREMBLAY,  
ÉCOLOGISTE

#### REVISION :

PRISCILLA GAREAU,  
BIOLOGISTE PH. D. ENV.

#### INFOGRAPHIE :

DANY LYNE DALLAIRE

Imprimé sur papier  
100% recyclé  
post-consommation

#### CREDIT PHOTO :

Ambioterra, Benoit Mercier,  
Réal Filion, Tom Wicker,  
inaturalist, Glenn Hodgins, Pexels,  
com (Justus Menke)

624 Notre-Dame, local 31  
St-Chrysostome (Qc) J0S 1R0  
450-637-8585

info@ambioterra.org  
www.ambioterra.org

